Compte-rendu de l'audience FSU avec le Recteur de l'académie de Toulouse (21/04/20, 11h00) : Réouverture des établissements et services / déconfinement

Le Recteur recevait en visioconférence, à son invitation, les 7 SN représentés dans l'académie (SNES-SNUEP-SNEP-SNUipp-SNASUB-SNICS-SNUASFP, représentés par un membre de leur secrétariat ou coordonnateur académique) ; il a choisi semble-t-il de procéder par des bilatérales.

Introduction du Recteur :
Le Recteur rappelle en préalable les grandes lignes annoncées par le PM, pour un déconfinement progressif. Des modalités spécifiques à l'EN sont à travailler, des contacts réguliers sont pris en ce sens avec les collectivités territoriales, les fédérations de parents, les chefs d'établissements et les OS de l'EN. Un impératif : la question sanitaire. Il y aura une doctrine sanitaire scolaire nationale (EPI, distanciation, etc.) et une adaptation locale. Dans la période, on avance nécessairement dans l'incertitude et l'inédit.

INTRODUCTION FSU:

Rappelons d'abord que l'annonce d'Emmanuel Macron d'une réouverture des écoles, collèges et lycées à partir du 11 mai n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable. De fait elle semble avoir surpris le gouvernement et jusqu'au 1er ministre, sommés depuis de mettre en musique une décision en décalage avec un certain nombre d'avis scientifiques, et marquée par une impréparation et une déconnexion avec la réalité malheureusement coutumières du pouvoir en place. **Poser d'emblée une date de reprise, c'est prendre le problème à l'envers.**
Pour la FSU, **seules les questions de santé et de protection de toutes et tous doivent guider le processus de déconfinement**. Cela impose de n'être envisagé qu'en tenant compte des données sur l'épidémie et avec l'idée de ne faire courir aucun risque sur les personnels, les élèves, et à travers eux à l'ensemble de la population. Avec la réalisation de ce préalable et des garanties tangibles sur sa concrétisation, le retour dans les établissements et services pourra être amorcé, le moment précis de la reprise n'en étant qu'un aboutissement logique.

Nous le répétons, **pour la FSU, pas de réouverture sans garantie sanitaire**. Nous demandons un bilan épidémiologique de l'accueil des enfants de soignants, sur les collègues de l'académie, mais même au niveau national : c'est un étalonnage pertinent, qui ne peut être ignoré pour permettre d'apprécier les risques et les mesures complémentaires à prendre. S'en priver serait se lancer à l'aveugle dans une expérimentation dangereuse, qui a déjà été partiellement conduite, et pour laquelle nous pouvons avoir des retours.
Par ailleurs, alors qu'il semble inenvisageable de recevoir l'ensemble des élèves en même temps pour des raisons sanitaires, il n'est, pour la FSU, **pas souhaitable de procéder à une reprise fondée sur une discrimination ou un tri selon des critères sociaux ou scolaires**, toujours problématiques et discutables, ouvrant des discussions inacceptables, et qui en outre ne seraient pas bien perçus par les élèves et les parents : la stigmatisation n'est pas utile dans la période, d'autant moins qu'elle renverra, on le sait d'avance, à des données sociologiques. Il faudrait donc pour la FSU que tous les élèves, au moins d'un même niveau, soient « en reprise » au moment où il sera sanitairement possible de le faire.

Le retour dans les établissements et en classe ne peut en outre aucunement s'accompagner de pressions inutiles sur le programme, les exigences d'apprentissages et les évaluations : si l'école à la maison n'était pas l'école, l'école sous pandémie ne sera pas l'école « ordinaire » non plus... L'état probable de stress

psychologique des élèves et des collègues appelle une reprise en douceur pour éviter des drames : une soupape est sans doute nécessaire, il n'est pas utile de mettre davantage de pression, il y aura de toutes façons moultes contraintes qui resteront à gérer au plan sanitaire et social.
Il ne saurait non plus être question pour les écoles et établissements de procéder à des expérimentations hasardeuses de leur propre initiative, sans l'aval la communauté scientifique et médicale. Des ajustements seront localement nécessaires, mais ils ne peuvent justifier de s'affranchir des **cadrages produits au préalable** nationalement et déclinés académiquement. En particulier, la méthode Agile et ses variantes ne peut pas être la bonne en matière sanitaire.

C'est uniquement à partir du moment où des conditions sanitaires et pédagogiques minimales sont respectées, avec l'aval la communauté scientifique et médicale, que les établissements et services pourront être réouverts. **En tout état de cause, il n'est donc pas possible pour la FSU de convoquer des personnels avant le 11/05 compte tenu du confinement.**

Nier les conséquences prévisibles d'une réouverture sans les précautions nécessaires constituerait une faute grave et engagerait la responsabilité du ministère et du rectorat vis-à-vis des agents, mais au-delà, vis-à-vis de l'ensemble de la population. Quelques données médicales publiques : dans le cas du porte-avion américain, il est apparu que les 2/3 des porteurs du Covid-19 (Le Monde du 19/04/20) étaient asymptomatiques, l'Institut Pasteur avançant de son côté qu'entre 30 % et 60 % des personnes infectées seraient asymptomatiques (Le Monde du 20/04/20 parle de 50%) ; des études poussées sur des foyers de contamination en Allemagne et en Autriche montrent un taux moyen de décès pour l'ensemble de la population compris entre 0,32% et 0,37% en supposant possible de soigner tout le monde, donc sans saturation des hôpitaux, (Le Monde du 10/04/20), soit potentiellement au moins 220.000 à 250.000 personnes pour la France ; des traces du virus issues de la seule respiration sont retrouvés à 5 m des malades quand le virus peut théoriquement se propager par aérosols jusqu'à environ 8 m (Etude MIT); un malade est contagieux dès deux jours avant l'apparition des symptômes. Singapour est confronté à une reprise de l'épidémie, pourtant endiguée rapidement en première vague (Le Monde du 07/04/20). Les prévisions établies publiées le 07/04/20 (Le Monde) faisaient état à cette date de 15.000 décès en France, nous avons dépassé hier les 20.000 (au moins) ...
Cela donne une idée des enjeux et des difficultés que posent le déconfinement.

Enfin, une incise sur les ordonnances sur les RTT et congés imposés – ou plutôt perdus, disons-le clairement - dans la Fonction Publique. Insupportables et iniques, les dispositions arrêtées constituent une véritable provocation et montrent le peu de considération du Gouvernement pour l'engagement des fonctionnaires depuis le début de cette crise, engagement par ailleurs salué par l'ensemble de la population.

Dialogue social : CHSCTA et CHSCTD, et au-delà
Préalablement à toute décision de réouverture des établissements et services, la FSU demande de poursuivre la réunion du CHSCTA et des CHSCTD régulièrement comme actuellement, selon un calendrier annoncé à l'avance. Elle demande la présentation en CTA et CHSCT de la déclinaison académique / départementale du plan national, et la réunion des Commissions Hygiène et Sécurité des établissements, la consultation des CA et des Conseils des Maîtres.

PROTOCOLE NATIONAL DE RÉOUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES
Nous l'avons dit et nous le répétons, les mesures permettant d'assurer la sécurité sanitaire sont un préalable à toute ouverture. Ces mesures doivent se baser un cadrage national strict et impératif, il n'est pas possible de commencer à discuter au cas par cas tant que ce cadre minimal n'a pas été posé et validé par les autorités sanitaires et scientifiques.
De notre point de vue, des décisions académiques pourraient avoir pour effet des mesures inadaptées, voire non validées par les autorités sanitaires, et même impacter les autres académies, alors que le virus circule toujours activement à l'échelle nationale (stade 3).
Assorties d'indispensables aménagements pratiques et pédagogiques qui seront ensuite déclinées, **la réouverture des établissements et services doit faire l'objet d'un protocole national qui s'imposera partout**, pour éviter des interprétations locales. Un calendrier raisonnable est indispensable, et doit accompagner le déploiement du protocole, avec des points d'étape et des temps de dialogue : l'inquiétude

de nos collègues est grande, n'y rajoutons pas de la colère.

La FSU pose ainsi les bases de ce protocole cadré nationalement, en trois temps, du plus prioritaire vers le moins urgent : enjeux sanitaires, enjeux organisationnels, enjeux pédagogiques, les deux derniers étant évidemment en partie liés.

Réponses du Recteur :
Le Recteur confirme la nécessite d'un cadrage National, académique et départemental ; il est d'accord pour décliner à tous les niveaux la concertation et le protocole sanitaire national pour ajustements. Ce protocole sera doublé d'un protocole pédagogique sur les objectifs fixés au système éducatif au moins jusqu'à la fin de l'année. La reprise sera particulière et progressive, avec des objectifs différents notamment en termes de bouclage de programmes.
En réponse à notre positionnement sur l'impossibilité de « cibler » des publics spécifiques au risque de stigmatiser, il répond que ce sera progressif, il n'y aura pas de ciblage des publics accueillis ni de leurs parents, ce serait discriminatoire et de toute façon, il réfute absolument le terme de « tri » qui pourrait être opéré entre les élèves. Sur l'argument des inégalités sociales qui se creusent, avancé par le PR, c'était sans volonté de stigmatisation, on recherchera l'homogénéité des niveaux ouverts en premier : GS/CP/CM2/6ième/Terminales. Revenir dans les établissements est le moyen de lutter contre le décrochage scolaire.

1. **Enjeux sanitaires :**

Nous rappelons en préalable nos exigences :

- Gel hydroalcoolique disponible dans toutes les salles de classes et dans les lieux d'accueil des élèves et des personnels, suffisamment de points d'eau et savon et essuie-mains jetables (quelle est la norme préconisée ?) ;

- Masques de protection individuels pour les élèves et les personnels ; désinfection quotidienne des locaux, des tables, des matériels pédagogiques collectifs, des postes administratifs, des CDI, des infirmeries, du matériel sportif (quelles fréquences de désinfection des sanitaires, des salles spécialisées avec rotation du public, des salles sans rotation de public, des lieux communs de passage, des lieux de restauration, des infirmeries, du matériel pédagogique, du matériel informatique ?) ;

- Tests virologiques et sérologiques selon la finalité attendue – sur ce point la FSU rappelle le vœu adopté au CHSCTM du 03/04 : *"le CHSCTM exige la mise en place du dépistage systématique comme le préconise l'OMS, à commencer par celui des personnels ayant des symptômes et ceux ayant été en contact avec des personnes infectées, de tous les personnels travaillant dans les pôle d'accueil des enfants de soignants ou ceux s'étant rendu sur leur lieu de travail ces trois dernières semaines, ainsi que de tous les personnels à risque. Le CHSCTM demande un dépistage généralisé des personnels et des élèves comme préalable à toute reprise d'activité"* ; enfin préconisation et mesures de distanciation physique ;

- Exemption des personnels vulnérables (par exemple celles et ceux souffrant de diabète, d'hypertension ou de maladies coronariennes), ainsi que des personnels avec enfants ou proches avec pathologies avérées.

Pour autant, et au-delà de ces premiers questionnements, beaucoup de questions demeurent, auxquelles nous devons avoir des réponses avant d'envisager d'aller plus loin :

- A partir de quel âge est-on considéré personnel « à risque », même sans antécédents médicaux ? Quelles seront les préconisations spécifiques aux personnels à risques ? Quelles sont les procédures envisagées pour recenser ces personnels ? Sur la base de quels avis médicaux ? quelles pathologies chez un personnel, y compris psychiques, chez des conjoints, ou personnes à charge (enfants, ascendants) pourront-elles donner lieu à une ASA ?

- Y aura-t-il des tests de dépistage avant la reprise ?
- Quelles sont les pathologies qui peuvent exposer les élèves et leurs familles ? Comment sont-elles recensées ?
- Nonobstant le protocole de mise en quarantaine à établir avec les personnels de santé pour les personnels testés positifs au Covid-19 après la reprise, la FSU exige ces situations soient assimilées à des accidents de service par les DSDEN ou le Rectorat. Quelle sera la position de l'administration ? Le Covid-19 sera-t-elle inscrite sur la liste des maladies à déclaration obligatoire ? Quel protocole de communication et d'information sera mis en place auprès des écoles et établissements dès lors que des personnes qui les fréquentent seront détectés positifs au Covid-19 ? Y aura-t-il communication dès le premier cas repéré ? Quelles mesures de protection accrues sont-elles prévues en cas de découverte de malades du Covid-19 dans une école, un EPLE ou un service (fermeture des classes dès le cas n°1, mise à l'écart immédiat des personnes contact : lesquels : élèves, enseignants et personnels éducatifs, agents, AVS… ?) Y aura-t-il un bilan périodique (et si oui, avec quelle fréquence ?) ?
  Ces questions sont posées dans le cadre d'une communication en direction des personnels, des élèves, des familles ...
- Quand et comment seront distribués les matériels de protection aux personnels ? Avec quelle fréquence ? De quelle nature seront-ils ?
- Comment seront réglés les problèmes des transports scolaires, des transports en commun, où il est quasiment impossible de faire respecter les règles sanitaires et les gestes barrière ?
- Idem dans les cantines, ce qui pose la question de la responsabilité des collectivités territoriales et des chefs d'établissements (au moins) ?
- Comment la question des internats est-elle abordée ? Il y a de grosses disparités (nb d'élèves/chambre) et globalement pas possible d'accueillir les internes dans de bonnes conditions sanitaires, notamment du fait des équipements sanitaires mutualisés, des « temps libres », etc. ; l'option d'un accueil par les familles référentes n'est pas non plus une solution (quelle situation sanitaire et médicale des familles d'accueil ?)
- Comment sera réglée la question du déplacement et de la circulation des élèves dans les couloirs, du croisement des personnes dans les grosses structures ?
- Quelle est la limitation des effectifs accueillis ? Elle est indispensable, ne serait-ce qu'au regard des distances de sécurité dans les classes (seront-elles mises au format « examen » ? Les tables seront-elles individuelles ? séparées de 2 m – recommandations USA et Canada, d'autres pays européen exigent 1,5 m, soit plus que la France ?). La question de la rotation des élèves dans les classes est en outre posée.
- Les « open-space » des services devront également respecter les distances de sécurité, comment prévoyez-vous de faire ?
- Qu'est-il prévu concernant l'accueil du public dans les établissements et les services ?
- Quels accompagnements psychologiques spécifiques seront mis en place à destination des personnels et élèves, en cette période particulière qui peut être source de souffrances importantes ? Ils nous semblent indispensables.

Réponses du Recteur :

Il y aura bien un cadrage national sur les questions sanitaires, avec un protocole qui s'applique à tous.
Nous prenons déjà en compte les retours d'expérience de l'accueil des enfants de soignants sur les gestes barrière, et la distanciation : hier, 1250 élèves accueillis dans l'académie, en petite hausse par rapport à avant les vacances (900), essentiellement en primaire. Depuis hier (20/04/20), tous les collègues volontaires ont des masques.
Dans les services on est aujourd'hui à 80% de télétravail. Là aussi le retour sera progressif, on continuera de privilégier le travail à distance, sous forme mixte (un jour sur place, des jours à domicile) : cette modalité est en train d'être finalisée (rotations des présences des agents dans les open-spaces conduites par les Chefs des différents services).
Progressivement, un travail sera conduit sur la reconstruction du collectif de travail, dans les services et les EPLE, comme avec les élèves d'ailleurs.
Les contacts réguliers avec les collectivités territoriales portent sur 4 domaines : le nettoyage (il n'a pas dit « désinfection ») ; les transports scolaires qui sont une contrainte forte liée au nombre d'élèves pouvant se trouver en même temps dans un bus (probablement pas de possibilité de prévoir plusieurs ramassages le

même jour pour travailler par demi-journée) ; la restauration scolaire ; les internats (probablement pas possible de faire autrement que de travailler à des alternances d'élèves sur des semaines complètes comme évoqué par le PM).
Sur le quantitatif (effectifs d'élèves), il est trop tôt pour se prononcer, il faut attendre le cadrage sanitaire local, mais il n'est pas question de groupes à effectifs trop important (il a parlé de groupes de 15 élèves après que Blanquer a lâché le chiffre publiquement, en fin d'audience).
Après le 4 juillet, viendra le temps des préservé des vacances, en attendant, dans la période du 11/05 au 04/07, on fera au mieux. Pendant les vacances, le traditionnel dispositif des stages de remédiation sera reconduit en août et élargi, sur strict volontariat des élèves et des professeurs, le tout demeurant évidemment gratuit pour les élèves.
Il a également précisé qu'il y aurait forcément une réorganisation du travail dans les services cet été pour les personnels administratifs hors EPLE car il y a aura du travail à faire comme en temps normal plus le retard pris à cause du Coronavirus.

Concernant la question des congés des personnels non-enseignants durant les vacances de printemps et les effets de l'ordonnance, elle ne s'est en fait pas posée dans l'académie, puisque l'ordonnance est parue le 21/04…

L'évocation, par l'un d'entre nous, du possible exercice du droit de retrait par les collègues n'a pas provoqué de réaction formelle du Recteur, mais il a forcément entendu le terme.

Il a fallu revenir deux fois à la charge - sur la possibilité de demander aux collègues "double activité" présentielle et distancée pour avoir une réponse qui ne nous a pas rassurés, le recteur restant très évasif et se contentant, devant notre insistance, de dire que l'objectif n'était pas d'alourdir la charge de travail des collègues et qu'une organisation du travail serait donc à construire.

Les points 2 et 3 ci-dessous n'ont pas été abordés faute de temps, et nous sommes passé directement aux aspects spécifiques de certains corps et catégories.

2. Enjeux « organisationnels »

- Quelles sont les opérations prévues en amont de l'accueil des élèves et leur calendrier ?
  Il parait en effet nécessaire de prévoir un temps pour les équipes et les établissements pour préparer l'arrivée des élèves, aussi bien pour les aspects matériels (désinfection, aménagements des salles, services annexes) que pédagogiques : les conditions matérielles requises fixeront ce qu'il sera possible de faire avec les élèves. Ne reproduisons pas l'erreur du confinement, le recensement des moyens matériels n'a pas été fait au préalable de la bascule en « Continuité pédagogique », et on a passé beaucoup de temps à courir après ces problèmes : « drives » pédagogiques, envois par la Poste, les collectivités sont encore en train d'envoyer du matériel informatique aux élèves, 5 semaines après …
- Quand seront réunies les CHS dans les EPLE, et les élus en CA consultés avant tout retour des collègues ? ;
- Comment sera opéré le repérage, en lien avec les chefs d'établissements et IEN/CP, des agents qui ont des enfants sans solution de garde, ou en situation de handicap non accueillis, et qui auront besoin d'ASA ?
- Quelles sont les formation et information prévues pour les assistants de prévention dans les établissements et circonscriptions ?
- Quelles seront les modalités de retour des personnels ? Un étalement sur plusieurs jours paraît indispensable pour satisfaire les exigences sanitaires et les organisations pratiques. Il est évidemment exclu de procéder à des plénière évidemment (toute réunion physique étant à éviter d'abord, et à conduire uniquement en petits groupes en présentiel).
- Quelles seront les organisations des locaux, et adaptations aux contraintes en lien avec les activités pédagogiques spécifiques ? Comment seront établis les emplois du temps ? Comment seront remontés et réglés des difficultés non anticipées dans les établissements ?

- Quelles informations seront visibles pour les personnels et les élèves : affichages informations Covid, affichage des personnels-ressource de référence : médecin de prévention, assistante sociale, ISST, conseillers de prévention ?
- Comment sera faite l'information des élèves et familles une fois que tout est prêt et stabilisé ? Il ne faudrait pas là non plus retomber dans une communication médiatique sans rapport avec la réalité : cela décrédibilise l'institution et la confiance.
- Quelles sont les modalités de titularisation envisagées pour les fonctionnaires-stagiaires ?

3. **Enjeux pédagogiques**

- Quels élèves seront accueillis et qui va en décider ? Quel conseil de scolariser ou pas les enfants à partir des conditions sanitaires de la famille, avec quel impact psychologique sur la famille et l'élève, qui va conseiller et porter cette responsabilité ? Quelles conséquences sur des choix laissés aux familles si certains élèves sont contraints par les familles à venir en établissement malgré leur peur, notamment sur des élèves fragiles psychiquement. Leur venue dans les établissements dans des conditions sanitaires pas optimales va impacter d'abord les élèves fragiles, et les familles fragiles. Elle doit s'effectuer sans opérer de discrimination sociale ou scolaire. Pour la FSU, tous les élèves doivent pouvoir retrouver le chemin de l'école, même en mode adapté à la situation sanitaire

- La limitation du nombre d'élèves accueillis est une mesure imposée par la distanciation physique obligatoire. La seule mesure acceptable est l'accueil de tous les élèves en groupes à effectifs très réduits. Quelle norme est-elle fixée ? Comment la reprise sera-t-elle organisée ?

- Cela signifie probablement une baisse des heures d'enseignement pour les élèves. Quelles sont les pistes en cours de réflexion ? **Au passage, les enseignants ayant de fait un service normal, le cumul du travail en présentiel et à distance n'est pas envisageable et la FSU s'y opposera.**

- Quels sont les objectifs pédagogiques ? Comment et dans quel cadre seront réalisés les ajustements pédagogiques qui seraient nécessaires ?

- Comment sera organisée la journée des élèves et des collègues ? Quelques sujets sont prévisibles (que faire des « trous » des emplois du temps ? Comment limiter les temps de transport en commun et d'exposition des élèves et personnels ? etc.)

- Un cadrage pédagogique commun est indispensable pour éviter au maximum les disparités entre écoles et établissements. La FSU ne peut accepter la prime à la création de nouveaux écarts, déjà importants : le Président de la République a lui-même reconnu que la « continuité pédagogique » a conduit à des écarts, notamment pour des raisons matérielles. Comment ne pas les aggraver ? Et même si possible, les réduire et retrouver un cadre commun pour la rentrée de septembre ?

- La FSU demande que soit pensée en amont de la reprise les spécificités des personnels dont la mission et la fonction conduisent par définition à une proximité avec les élèves ou le public : ATSEM, AESH, AED, infirmières, administratifs. Quels seront leurs rôles particuliers ?

POINTS SPÉCIFIQUES

- **1er degré :** la problématique de l'âge des élèves est centrale... Comment faire respecter les mesures sanitaires à des enfants en bas âge ? Et même jusqu'à 12 ans ? La question des équipements des écoles rurales en sanitaire est parfois problématique. La prise en compte du « retour d'expérience » de l'accueil des enfants de soignants est nécessaire.
  La réponse du recteur *:*
  Il a évoqué une reprise progressive et a souligné la difficulté des jeunes élèves à respecter les gestes barrières. Il a précisé que les enfants de petite section maternelle ne reviendraient peut-être pas du tout à l'école.

- **2nd degré, voie professionnelle :** même en atelier, la distanciation est difficile ; quel entretien des tenues professionnelles des élèves, quelle fréquence, par qui ? En entreprise il y a un outillage individuel pour chaque salarié, comment désinfecter des machines-outils en LP ? Comment

désinfecter des aspirations centralisées en atelier ? Quid de la dispersion des poussières et donc des contaminants avec les machines tournantes et les souffleries (atelier menuiserie, peinture…). Comment gérer les geste barrières et les consignes sanitaires avec les élèves de LP qui ne sont pas toujours dans le respect des consignes de sécurité et des règles ?
La réponse du recteur *:*
L'avantage des ateliers ce sont les petits groupes d'élèves dans de grands espaces mais il sera possible de renforcer les règles au cas par cas. Le décrochage est plus important en CAP malgré les efforts faits et il faut que ces élèves reviennent dans les LP.

- **2nd degré, EPS :** question des vestiaires, de la proximité physique inévitable, de la circulation accrue du virus par la respiration du fait de l'effort ; des aspects collectifs de certaines activités ; des objets partagés du fait de l'activité elle-même.

- **Personnels de santé :** Comment seront intégrés les personnels infirmiers à la reprise ? Comment seront-ils sollicités pour des écoutes psychologiques par les élèves ? Pour des opérations de dépistage ? Comment seront-ils consultés, intégrés et impliqués par les Chefs d'établissement plus spécifiquement dans la période ?

- **Assistant-es sociaux :** comment sera garantie la sécurité des AS et le respect des règles sanitaires, notamment sur la question des bureaux exigus, partagés en semaine ou au quotidien, les entretiens, les réunions (quelle distanciation, quelles protections ?) ? Comment seront gérés les questions de partages d'équipement entre personnels ? De l'utilisation de moyens (téléphoniques et télématiques : ordinateur professionnel ou ordinateur dépourvu de fonction visio alors que ce mode de communication et d'échange s'amplifie chaque semaine, absence de téléphones portables pour la majorité des AS ou appareils obsolètes notamment) personnels indispensables au travail à distance durant la période transitoire ? Comment est-il donc prévu de privilégier le télétravail - et de mettre à disposition les outils nécessaires - quand cela est possible, de s'assurer de sa faisabilité et de veiller aux conséquences de l'isolement des AS ? Sur l'organisation de visites à domicile : comment garantir le respect des règles sanitaires et la protection des AS dans ce contexte ?
La réponse du recteur *:*
Il souligne le rôle important actuel et futur de ces personnels. Il faudra poursuivre le télétravail mais également avoir une réflexion en fonction des situations particulières par rapport aux capacités d'accueil ainsi qu'à la dimension sociale et psychologique du retour en établissement.

- **Personnels Administratifs :** comment seront gérés les alternances entre personnels ? La question des accès aux logiciels (de paye par exemple) ?
La réponse du recteur *: mise en place d'un groupe de travail avec des gestionnaires et agents comptables pour envisager le déconfinement. Prise en compte d'un retour progressif pour les personnels dans les services en privilégiant le télétravail. Problème des open space qui doit pris en compte avec une rotation des personnels.*

Le Recteur a pris note des questionnements sur les points spécifiques ci-dessus, mais n'a pas vraiment répondu à tous. Il recevra copie du document préalablement établi (parties en noir de ce document).